

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Sciences humaines et sociales »

Présenté par

l'Université Blaise Pascal – UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Bernard-Jacquy GAINOT, président du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

L'Université Blaise Pascal - UBP propose une offre de formation globale déployée sur quatre champs, dont le champ de formation qui nous intéresse ici, *Sciences humaines et sociales* (les trois autres étant *Arts, lettres, langues* ; *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* ; *Sciences et technologies*).

Le champ de formation *Sciences humaines et sociales* regroupe 25 formations différentes : six licences générales, neuf licences professionnelles et dix masters. Les licences professionnelles ont pour intitulés *Journalisme de proximité* ; *Commercial de la communication et du multimédia* ; *Information stratégique et action sur les marchés* ; *Marketing appliqué aux transactions des industries et des services* ; *Responsable des services d'accueil petite enfance* ; *Intervention sociale spécialité médiateur socio-économique* ; *Agent de développement durable animation et coordination de démarches de type Agenda 21* ; *Développement et protection du patrimoine culturel spécialité Guide-conférencier* ; *Entreprendre en territoire rural*. Les licences générales ont pour intitulés respectifs *Information-Communication* ; *Géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Arts* ; *Histoire* ; *Histoire de l'art et archéologie*. Les masters correspondent aux mentions suivantes : *Sciences du langage* ; *Psychologie* ; *Conduite de projets culturels* ; *Communication, stratégies internationales et interculturalité* ; *Géoenvironnement* ; *Développement des territoires et nouvelle ruralité* ; *Territoires et cultures* ; *Formation de formateurs* ; *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers* ; *Education et santé publique*.

Ces formations sont dispensées au sein de cinq composantes, soit plusieurs Unités de Formation et Recherche, Ecoles et Instituts de l'Université Blaise Pascal, à savoir :

- l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR LLSH) ;
- l'UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education (UFR PSSSE) ;
- l'UFR Langues Appliquées, Commerce et Communication (UFR LACC) ;
- l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) ;
- l'IUT d'Allier.

Le champ de formation *Sciences humaines et sociales* de l'UBP est donc articulé à partir de composantes hétérogènes. Deux de ces composantes (LLSH et LACC) proposent une offre de formation fortement structurée autour des sciences humaines et des langues. La composante PSSSE, qui recouvre une importante offre de formation, est moins clairement articulée aux deux précédentes. Elle dispense notamment des formations relevant des sciences de l'éducation, tout comme l'ESPE, une autre composante de ce champ, qui semble avoir quelques difficultés à y positionner son offre de formation. L'IUT d'Allier apparaît comme un pôle fortement structurant du champ pour les licences professionnelles. C'est un relais indispensable en tant qu'opérateur de terrain, à l'interface entre un tissu économique local fortement marqué par les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles et semi-artisanales, et les formations de l'enseignement supérieur, en particulier les masters.

Ces différentes composantes du champ sont autant d'atouts pour des formations universitaires de proximité, dans un positionnement de relais entre un tissu économique local marqué par la ruralité, les PME, et la nécessaire ouverture à une dynamique universitaire marquée par la complémentarité et la concurrence, sur le plan national avec la fusion d'une grande entité régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et sur le plan Européen.

Pour la recherche fondamentale, il y a plusieurs laboratoires d'appui aux formations, qui sont en outre susceptibles de fournir un encadrement de qualité : le laboratoire Activité-Connaissance-Transmission-Education (ACTÉ), le Centre d'Etudes et de Recherches appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne, et aux espaces fragiles (CERAMAC), le Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), le laboratoire Communication et solidarité (ComSol), le Centre Espaces Humains et interactions culturelles (EHIC), le laboratoire de Géographie Physique et Environnementale (GEOLAB), le laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (LAPSCO), le laboratoire Mutations des Activités, des Espaces et des Formes d'ORganisation dans les Territoires ruraux (METAFORT), le Laboratoire de Recherche sur le Langage, le Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM).

Enfin, l'Institut d'Auvergne de Développement des Territoires (IADT) apparaît, à la lecture des dossiers d'autoévaluation, comme un acteur et un partenaire majeur de plusieurs formations, bien qu'il ne soit pas une composante de l'Université Blaise Pascal.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Globalement, l'offre de formation du champ s'efforce de s'adapter à l'environnement socio-économique local, et à répondre aux besoins diversifiés des acteurs, qu'ils soient institutionnels ou privés.

C'est le cas de la plupart des licences professionnelles, tout comme de celle des masters. Les partenariats permettent de multiplier les interventions de professionnels des secteurs concernés qui assurent une partie satisfaisante des horaires d'enseignement de ces formations, mais aussi l'accueil de stagiaires, l'accompagnement de projets tuteurés, et la mise en place de partenariats. Ces formateurs issus du monde socio-économique interviennent clairement dans le pilotage de certaines formations.

Certaines de ces formations sont originales. Ainsi le master professionnel *Sciences du langage* spécialité *Didactique des langues et des cultures - français langue étrangère et seconde* (DLCFLES) présente-t-il un cursus dont l'originalité vient d'une version intensive, ouverte aux professeurs de FLE étrangers, qui se déroule pour l'essentiel dans un établissement privé du supérieur, l'école Cavilam-Alliance française de Vichy.

De même, le master *Développement des territoires et nouvelles ruralités* propose une offre de formation couvrant des domaines variés, allant de l'aménagement du territoire, au tourisme, en passant par le développement rural, qui correspond bien aux besoins de l'environnement régional, ce qui se traduit en particulier par l'intégration du master à l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires. Cependant, toutes les spécialités ne bénéficient pas également de l'attractivité d'ensemble de la formation. Si trois spécialités ont un bon fonctionnement, particulièrement la spécialité *Dynamique territoriale et aménagement rural* (DYNTAR) qui, par son réseau local et son ouverture internationale, comme par son adossement à deux laboratoires de recherches (CERAMAC et METAFORT), apparaît comme un bon marqueur pour l'ensemble de la formation, la spécialité *Tourisme et valorisation des territoires* (TVT) semble en perte de vitesse, avec des effectifs en baisse. Le dossier d'autoévaluation manque de données précises : pas d'informations récentes sur l'insertion professionnelle, ou sur le nombre de candidats par spécialité, alors que certains items demanderaient à être mieux renseignés, comme l'origine des étudiants extérieurs, qui représentent tout de même plus de la moitié des effectifs qui intègrent le M2.

Le master *Territoires et Cultures* est lui aussi bien inséré dans son environnement régional grâce à de nombreux partenariats noués avec des collectivités publiques et des entrepreneurs privés.

Pour les licences professionnelles, on peut relever également une bonne insertion dans le milieu local, avec des acteurs professionnels très impliqués dans les formations, pour les spécialités suivantes : *Médiateur socio-économique*, *Commercial de la communication et du multimédia*, *Information stratégique et actions sur les marchés* (en adéquation avec les besoins des entreprises qui veulent collecter et traiter les données à l'aide des outils informatiques les plus modernes), *Agent de développement durable : animation et coordination de démarches de type Agenda 21* (seule formation pluridisciplinaire de niveau Bac+3 au niveau régional dispensant des savoirs et des savoir-faire en vue d'animer et de coordonner des démarches de développement durable à destination des collectivités locales, des bureaux d'études et des entreprises), *Marketing appliqué aux transactions des industries et des services* (négoce inter-entreprises, techniques commerciales adaptées aux marchés industriels, transactions entre le tissu économique local et les groupes d'envergure internationale). La licence professionnelle *Entreprendre en territoire rural* est, quant à elle, spécialisée en management des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME). Cette licence est bien identifiée, par son lien très fort avec les milieux professionnels locaux, et sa bonne insertion professionnelle.

Certaines formations sont en adéquation avec des besoins spécifiques, comme la licence professionnelle *Journalisme de proximité*, ou quelques formations de l'ESPE ; c'est le cas des deux masters proposés par cette institution. Le master *Formation de formateurs* est proposé par l'ESPE Clermont-Auvergne sur le site de Chamalières. En M1, il partage un tronc commun avec l'autre master de l'ESPE *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers*. La formation commune est centrée sur l'analyse de l'activité, à partir d'un enseignement qui combine présentiel et enseignement à distance. Le premier master a une grande originalité dans certains de ses parcours. Le deuxième est proposé en deux spécialités : « enseigner » et « accompagner ». Les besoins éducatifs particuliers tournent essentiellement autour du handicap, et peuvent s'appuyer sur une législation récente exigeante en matière d'« école inclusive ».

La licence professionnelle *Guide conférencier*, est également en bonne synergie avec le monde professionnel local, tout en assurant un socle généraliste étendu, par une large formation pluridisciplinaire, laissant une place significative au plurilinguisme. Le master professionnel *Conduite de projets culturels*, dans le même domaine, est bien identifié, car il est unique sur le site clermontois. La formation est cohérente et progressive, l'ouverture est en adéquation avec l'originalité de la formation ; près de la moitié des nombreux dossiers reçus pour l'admission sont d'origine extrarégionale.

Les licences généralistes, bien que n'ayant pas *a priori* pour objectif l'insertion immédiate de leurs diplômés dans le monde du travail, se préoccupent généralement de leur insertion dans le milieu professionnel local. C'est notamment le cas pour la licence mention *Arts* ; de nombreux intervenants extérieurs assurent la représentation des associations locales actives dans le domaine culturel. C'est également le cas de la licence générale *Information - Communication*, qui répond à une demande régionale et extrarégionale bien identifiée.

Pour certaines formations, l'équilibre interne entre la part professionnalisante et la part généraliste, n'est pas toujours adéquat. Si certaines d'entre-elles enregistrent de bons résultats en matière d'insertion professionnelle (en termes de débouchés, d'emplois, de partenariats), elles pourraient néanmoins gagner en attractivité en renforçant des enseignements plus généralistes ; par exemple pour la licence professionnelle *Entreprendre en territoire rural* qui, malgré son intitulé, ne propose pas de réflexion sur la ruralité, ni sur l'environnement des entreprises en contexte territorial « de marge ». C'est aussi le cas de la licence générale *Information - Communication*, licence classique, mais qui présente deux options fortement professionnalisées (« *Communication des entreprises* » et « *Communication et solidarité* »). On peut s'interroger sur la place des « outils du développement personnel », qui ne sont guère autrement précisés, dans une formation généraliste. Les formations comme *Marketing et management* valorisent uniquement les compétences professionnelles, au détriment d'enseignements plus généralistes qui aideraient à la mobilité. La licence *Arts*, quant à elle, ne possède pas de véritable année d'intégration, puisque la spécialisation se fait dès la première année.

La place des stages est significative dans la plupart des formations professionnalisantes, mais les données sur leur évaluation restent globalement insuffisantes. Dans certaines formations généralistes, leur place reste très marginale. Ainsi, pour les licences d'*Histoire* ou d'*Histoire de l'art et archéologie*, des chantiers locaux d'archéologie programmée pourraient partiellement remédier à la difficulté de trouver des stages complémentaires de ceux de l'archéologie préventive, directement dépendante des travaux d'aménagement.

Une ouverture trop limitée sur le champ peut conduire à l'isolement de la formation. C'est un peu ce qui se passe avec le master *Géoenvironnement*, qui est tourné vers la recherche, avec un laboratoire de géographie physique et environnementale internationalement reconnu, GEOLAB. Le master bénéficie d'un encadrement d'enseignants-chercheurs et de chercheurs intégrés à ce laboratoire. La formation est équilibrée, elle se déroule pour partie en deux semestres d'enseignement, pour l'autre partie en stages au laboratoire ou dans le milieu professionnel. Elle est cependant peu décroisée, essentiellement tournée vers la recherche académique. L'ouverture à l'international, malgré le rayonnement du laboratoire, y est très limitée. L'ouverture sur le milieu socioprofessionnel local est tout aussi limitée. Tout ceci explique peut-être la faiblesse de ses effectifs.

La licence *Géographie et aménagement* assure théoriquement la préparation à ce master. On relève cependant quelques déséquilibres dans les parcours. Si la formation ne permet pas un accès immédiat au marché de l'emploi, elle est toutefois bien insérée dans le milieu professionnel local des entreprises et des collectivités publiques, qui lui procurent un nombre important d'intervenants extérieurs. Elle est par ailleurs solidement appuyée sur les laboratoires de recherches, dont le laboratoire GEOLAB, qui fournissent un encadrement universitaire permanent. Mais, si la licence propose deux parcours théoriquement bien différenciés (« Aménagement » et « Environnement »), le parcours « Environnement » est très peu attractif, et n'attire que des effectifs modestes, alors que ce parcours est censé préparer en priorité au master. Les autres parcours (Histoire, Lettres-sciences, et Lettres-administration) apparaissent un peu comme les parents pauvres de la formation, d'autant plus que d'autres formations comme la licence d'Histoire offrent absolument les mêmes types de parcours et de débouchés : concours de l'enseignement, concours administratifs. Or, nous disposons de très peu d'éléments de réflexion sur la mutualisation éventuelle, qui paraît pourtant nécessaire, de ces spécialités présentes au sein de plusieurs mentions.

Le master *Education et santé publique* est original, ce qui est à la fois force et faiblesse. Son orientation est fondamentalement professionnelle, visant à former des experts dans le domaine de la santé publique. L'organisation du master est répartie sur deux structures universitaires (Blaise Pascal et Université d'Auvergne), et quatre sites principaux : Chamalières pour l'ESPE, Clermont pour l'École d'Économie de l'Université d'Auvergne, ESPE de Saint-Etienne, et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes. Cet écartèlement nuit au pilotage de la formation, notamment la double gouvernance de Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne. En outre, les spécialités sont diversement polarisées, le secteur de l'éducation se rattachant plutôt à Blaise Pascal, le secteur technologique et économique à l'Université d'Auvergne.

Globalement, la place de la recherche dans les formations du champ est bien visible, et les formations sont en synergie avec les laboratoires, qui offrent des équipes d'encadrement de qualité.

C'est le cas du master *DLCFLES*, avec une équipe pédagogique interdisciplinaire bien équilibrée, adossée à des laboratoires labellisés (laboratoire ACTE et laboratoire de recherche sur le langage LRL). En outre, ce master, par ses nombreux partenariats internationaux, est un atout fondamental dans la politique d'ouverture globale de l'Université. Il permettrait de renforcer l'accueil d'étudiants originaires de pays non-francophones, en facilitant leur intégration, et leur réussite dans des formations francophones adaptées. Toutefois, rien ne semble prévu en ce domaine au niveau de l'ensemble du champ de formation.

Pour les parcours de recherche du master *Territoires et cultures* en histoire, histoire de l'art et archéologie, création artistique, le laboratoire du CHEC offre un encadrement de qualité, avec des axes présentant une vaste gamme de thèmes pour conduire des recherches.

La recherche est bien présente également dès les formations de licence, comme en *Histoire* et en *Histoire de l'art et archéologie* avec le CHEC, ou en *Psychologie* avec LAPSCO.

Si l'insertion dans le tissu économique local est un point fort des formations, en revanche, à l'autre bout, l'ouverture à l'international reste globalement très insuffisante. Certaines initiatives doivent cependant être mentionnées, comme l'accueil d'étudiants étrangers d'origine mexicaine et belge pour la licence professionnelle *Marketing et management*. La spécialité *DYNTAR* du master *Développement du territoire et nouvelles ruralités* a ouvert un partenariat avec l'Université de Thessalie en Grèce, ce qui permet la délivrance d'un diplôme conjoint franco-hellénique, et renforce sa dimension euro-méditerranéenne (labellisation de l'Office méditerranéen de la jeunesse).

La licence professionnelle *Guide conférencier* exige la pratique de deux langues étrangères. La valorisation des langues étrangères (dont l'anglais obligatoire en M1 et M2, mais également les stages et les partenariats avec les universités européennes) est également bien présente dans le master *Conduite de projets culturels*. Mais, d'une façon plus large, la faiblesse de la place des langues étrangères dans les formations, et tout particulièrement des langues autres que l'anglais, constitue un lourd handicap pour les partenariats avec des universités européennes. Cette faiblesse est régulièrement signalée à tous les niveaux ; licences professionnelles (*Marketing et management*), licences générales (*Histoire, enseignement marginal des langues en Géographie et aménagement*) et masters. Des formations, comme la *Psychologie*, pourtant structurées et attractives, ne cherchent pas à encourager l'ouverture à l'international. L'enseignement des langues européennes y est quasiment absent. Pour la licence *Histoire de l'art et archéologie*, l'apprentissage d'une langue vivante - anglais le plus souvent - est obligatoire, ce qui est appréciable, mais il serait utile, d'une part de renforcer cet apprentissage, et d'autre part de systématiser l'apprentissage d'une deuxième langue européenne. L'on déplore enfin que certaines formations ne prévoient pas dans leur maquette d'unités d'enseignement (UE) de langue étrangère, passant ainsi outre les dispositions du Cadre National des Formations.

Les procédures d'évaluation des formations du champ restent classiques.

L'enseignement à distance est inégalement représenté, la majeure partie des enseignements étant dispensée de façon dite « présentielle », à quelques exceptions près. La mise en place de dispositifs comme l'enseignement à distance, qui permettrait un élargissement du recrutement, est inégalement présente, ou bien ne suscite pas de réflexion particulière sur des phénomènes qui révèlent des inadaptations.

De même, le numérique est très inégalement pris en compte dans les formations ; il est quasiment absent, par exemple, de la licence d'*Histoire*. Il est insuffisamment pris en compte comme dimension professionnalisante, dans certaines formations où il devrait figurer comme outil indispensable (par exemple la licence professionnelle *Guide conférencier*). Le master *Développement du territoire et nouvelles ruralités*, la licence *Histoire de l'art et archéologie* et le master *Territoires et cultures* pâtissent notamment d'une présence insuffisante des enseignements de cartographie/informatique.

S'il est possible de relever des résultats positifs en matière de recrutement, de suivi et d'évaluation des étudiants (c'est le cas par exemple de la licence professionnelle *Entreprendre en territoire rural*), on peut regretter que la plupart du temps, les données renseignées dans les dossiers d'autoévaluation des formations soient parcellaires ou insuffisantes.

La validation des acquis, propre à chaque formation, est soumise à des procédures disparates d'une formation à l'autre, et pas toujours bien équilibrées. Des équilibres restent à trouver entre options professionnalisantes, tronc commun, et outils de la recherche, ce qui donne des procédures parfois discutables ; ainsi, en licence d'*Histoire de l'art et archéologie*, toutes les UE ont les mêmes coefficients, ce qui accorde le même poids aux UE principales et aux autres (conscient de ce problème, le département promet d'y remédier lors de la prochaine maquette).

Certains phénomènes spécifiques sont simplement relevés, faute d'instances d'analyse comme par exemple la chute du taux de réussite en deuxième année (L2) pour la licence *Information-Communication*, alors que cette licence continue d'enregistrer des taux de réussite en L3 satisfaisants.

Les dispositifs d'aide à la réussite et de tutorat en première année de licence (L1) ne sont pas mis en place dans toutes les formations. Par exemple, ils n'existent pas pour la licence *Géographie et aménagement*.

Dans un nombre trop important de formations, on relève la faiblesse du suivi des étudiants diplômés (qui devrait pourtant être assuré par l'observatoire dédié existant au sein de l'UBP) et des dispositifs d'évaluation. Les données sur l'origine des étudiants, leur devenir et l'insertion professionnelle sont souvent inexistantes ou insuffisamment actualisées. L'installation de conseils de perfectionnement en bonne et due forme est par ailleurs très marginale.

Les équipes pédagogiques sont hétérogènes d'une formation à l'autre. Les plus cohérentes sont celles qui comprennent un nombre significatif d'enseignants-chercheurs appartenant à un laboratoire « pilote » de la formation (*Histoire, Territoires et cultures, Psychologie, Géographie et aménagement*), qui disposent de relais importants dans le monde professionnel pour trouver des intervenants ponctuels qualifiés (*Conduite de projets culturels, Information-Communication, Géographie et aménagement, Journalisme de proximité, Scolarisation et besoins éducatifs particuliers*), ou qui peuvent s'appuyer sur un encadrement fort, comme celui fourni par l'IADT. Dans certaines formations, la présence d'enseignants-chercheurs, et singulièrement des professeurs des universités, est insuffisante, ce qui est parfois préjudiciable à leur pilotage. Ces carences sont encore plus marquées lorsque la formation se déroule en un site géographiquement éloigné de Clermont-Ferrand.

Points forts :

- Ce champ présente une bonne ouverture sur le milieu local ; une bonne insertion dans le tissu économique et social par la proposition de formations adaptées aux besoins régionaux.
- Une forte mobilisation des ressources des laboratoires, et plus largement des institutions locales est à noter. La plupart des formations sont adossées à des laboratoires de recherche dont les chercheurs assurent une part significative de l'encadrement.

Points faibles :

- Les formations du champ présentent globalement une ouverture insuffisante à l'international, ce qui se traduit par la faible place accordée aux modules de langues étrangères, par un manque de cohérence entre les formations dispensées et l'accueil des étudiants étrangers, par l'insuffisante mutualisation des ressources pour des objectifs qui pourraient être formulés au niveau de l'ensemble du champ de formation. Certaines formations ne prévoient même pas d'enseignement de langue vivante obligatoire dans leur maquette.
- La place du numérique au sein du champ est très inégale, non seulement comme apprentissage méthodologique indispensable, mais aussi comme outil de professionnalisation.
- L'on déplore également l'insuffisance des données qui permettraient de mesurer l'insertion professionnelle des étudiants par formation. Le suivi des diplômés n'est pas assuré de façon satisfaisante, ni par les composantes elles-mêmes (à de notables exceptions près), ni par les services centraux de l'Université Blaise Pascal.

Recommandations :

- Renforcer la visibilité de certaines formations, au besoin en repensant la structuration interne de diverses formations ; par exemple, parcours à dominante médicale ou à dominante économique pour le master *Education et santé*, ou pour mieux identifier les contenus des parcours du master *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers*. La place de l'ESPE est encore à définir, particulièrement pour la coordination des masters concernés. Autre exemple, des parcours spécifiques aux concours d'enseignement, comme *Histoire-Géographie* ou *Enseignement de l'Histoire-Géographie* sont présents dans plusieurs formations, sans que soient précisées les synergies entre ces parcours. Il en va de même pour certains parcours adaptés comme *Français langue étrangère*, proposé sous une forme intensive, qui pourraient être mutualisés et généralisés. C'est le cas notamment pour les masters *DLCFLES* et *Formation de formateurs*.
- Une pratique renforcée des langues étrangères est souhaitée, celle-ci pouvant renforcer la mobilité internationale. Les partenariats avec des universités européennes doivent être généralisés, avec une meilleure insertion des stages à l'étranger mais aussi de l'accueil des étudiants étrangers, ce qui ne pourra que contribuer au rayonnement européen et international de l'Université Blaise Pascal.
- La place des stages est inégale d'une formation à l'autre. Il serait souhaitable d'harmoniser les pratiques au sein du champ. On déplore le manque d'éléments précis pour évaluer la prise en compte de ces stages dans les parcours de formation, en termes de volumes horaires et de crédits. Certaines formations généralistes comme la licence d'*Histoire* ou le master *Géoenvironnement* devraient conduire une réflexion pour la recherche de stages de terrain adaptés à la formation.

- La mise en place de véritables conseils de perfectionnement, et la généralisation des procédures d'évaluation des étudiants, ainsi que du suivi des diplômés, apparaissent absolument nécessaires, pour arriver à des bilans chiffrés plus précis, ce qui permettra aux formations de mieux s'adapter aux besoins des étudiants.
- Une réflexion est à mener, globalement, sur la mise en place du numérique en tant qu'outil pédagogique comme en tant qu'outil de professionnalisation, et sur les procédures d'enseignement à distance au sein du champ.

Avis global du comité d'experts

Le dossier global d'évaluation du champ de formation envoyé par l'Université Blaise Pascal, très mince (sept pages), ne fournit pas les éléments indispensables à la synthèse. Il y a une réelle difficulté à juger de l'architecture d'ensemble, tant pour ce qui est de l'inscription du champ *Sciences humaines et sociales* dans la définition des objectifs globaux de l'établissement, que pour l'évaluation des bilans partiels au regard d'un plan de formation universitaire. La fusion annoncée de l'Université d'Auvergne et de l'Université Blaise Pascal en est peut-être la raison. Le présent rapport a donc été essentiellement établi à partir des rapports mentionnés, produits des expertises propres à chacune des formations regroupées au sein de ce champ.

On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons qui ont conduit à la construction du champ, dans sa configuration actuelle. Outre la relative hétérogénéité de ses composantes, la lisibilité des formations et des parcours ne s'impose pas à l'évidence. Chaque spécialité semble définie à partir d'objectifs qui lui sont propres, sans toujours les articuler à la cohérence d'un ensemble structuré autour des « sciences humaines et sociales ». Il faut d'ailleurs noter que le master *Education et santé publique* apparaît *a priori* comme hors-champ, dans la mesure où la formation aux métiers de la santé est l'un des deux champs de formation de l'autre université clermontoise, l'Université d'Auvergne (UdA), et que seule la spécialité 1 de ce master, *Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes*, dispensée à l'ESPE, est portée par l'Université Blaise Pascal. La licence professionnelle *Entreprendre en Territoire Rural* pose elle aussi question dans le sens où le porteur de dossier lui-même suggère qu'elle soit rattachée au champ *Droit, Economie, Gestion* de la future Université Clermont Auvergne.

Le comité relève ainsi de nombreux dysfonctionnements dans la cohérence d'ensemble ; chaque formation est tournée vers son domaine de spécialité, sans souci de la cohérence globale. Certaines offres de formation, comme la psychologie, la communication, l'aménagement des territoires, l'éducation spécialisée, fonctionnent un peu en vase clos, sans articulation visible avec l'ensemble du champ *Sciences humaines et sociales*, ce que traduisent bien souvent l'absence de passerelles entre les formations du champ et la faible place des enseignements généralistes. Ceci se traduit également par des dissonances, comme l'absence de conseils de perfectionnement ou l'écartèlement de formations innovantes entre plusieurs champs de formation, voire plusieurs institutions universitaires. A ce risque d'écartèlement du champ de formation, on peut adjoindre le risque de redondance de certaines spécialités, ce qui souligne le peu de mutualisations entre elles - ou si elles existent elles ne sont pas mises en valeur dans les dossiers d'autoévaluation.

Le comité est conscient de l'exercice compliqué que représentait pour les universités évaluées la présentation de leurs formations sous la forme de champs. Il est également averti des fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur les universités, contraintes qui mettent en difficulté certaines formations de l'Université Blaise Pascal, y compris au niveau pédagogique, alors que ces formations semblent pertinentes, tant pour les étudiants que pour les professionnels.

Dans le souci de rendre le présent champ *Sciences humaines et sociales* plus cohérent, le comité encourage néanmoins tous les acteurs des formations regroupées ici à entamer une réflexion concertée sur la pertinence de mettre en œuvre de possibles mutualisations d'enseignements, dans le but de faciliter les passerelles entre mentions. Ainsi, l'on peut espérer que la présence effective de plus nombreuses passerelles permettrait une réorientation plus aisée des étudiants à l'intérieur du champ, et rendrait ce dernier plus lisible. Il apparaît d'autre part nécessaire de renforcer la visibilité internationale de l'ensemble du champ *Sciences humaines et sociales* par une généralisation et une consolidation de l'enseignement des langues européennes, voire par un enseignement spécifique de certains cours dans ces langues. Il paraît souhaitable d'encourager davantage la mobilité des étudiants de l'UBP mais aussi l'accueil d'étudiants d'universités européennes, notamment par le biais de contrats adaptés, de partenariats effectifs se concrétisant par des stages, ou de formations intensives. Dans la perspective d'un élargissement de l'offre régionale dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, donc d'une concurrence accrue, cette dimension nécessite une réflexion particulière.

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

Champ SHS

L'université Blaise Pascal a pris connaissance de l'évaluation et souhaite remercier les experts pour la synthèse élaborée : nous nous attacherons à suivre les recommandations du comité dans la construction de la nouvelle offre de formation de l'Université Clermont Auvergne.

Remarques générales :

Le HCERES a souhaité que l'offre de formation du contrat 2012-16 soit présentée en regroupant les formations selon des « champs de formation », introduisant ainsi un principe structurant qui n'avait pas été pris en compte lors du processus d'habilitation où le travail avait été conduit essentiellement dans le périmètre de chaque composante. Par ailleurs, l'Université Blaise Pascal s'est engagée dans un processus de fusion avec l'Université d'Auvergne, processus qui s'accompagne d'un travail de restructuration de ses composantes et de la création de « collègiums », qui ne seront opérationnels qu'à partir de septembre 2017 (et ne sont donc pas pertinents dans le cadre de l'auto-évaluation 2012-2016). Ce travail n'était malheureusement pas assez avancé au moment où il a fallu déclarer la définition de ces « champs de formation » pour que les établissements puissent s'en servir comme d'un outil pour préfigurer les recompositions à venir. Il a donc été choisi de s'en tenir aux domaines de formation.

Les questions de cohérence des différents champs de formation ont ainsi fait depuis l'objet d'un travail approfondi et la mise en place de 5 collègiums chargés d'assurer la coordination et le dialogue entre les composantes permet d'élaborer des réponses précises pour la future offre de formation.

Comme les experts HCERES le proposent dans ce rapport, les champs de formation Arts Lettres et langues et Sciences Humaines et Sociales seront regroupés dans le collègium Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales. Un comité de pilotage des licences de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales a été également créé afin d'assurer davantage de cohérence et d'articulations entre ces formations.

Toutes les mentions de licence, de licence professionnelle et de master prévoient la mise en œuvre de conseils de perfectionnement constitués en conformité avec l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des

diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, à compter de la nouvelle offre de formation, en 2017.

Dans l'offre de formation actuelle, des commissions pédagogiques et des commissions paritaires existent dans toutes les formations et assurent l'analyse du fonctionnement de la formation et son amélioration continue.

L'établissement a bien conscience qu'il lui faudra renforcer son Observatoire pour assurer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle (mise en place d'enquêtes d'insertion à 1 an en plus des enquêtes à 30 mois, amélioration du taux de réponse ...). Sur la période 2012-16, le premier objectif a été de mettre en place une évaluation des enseignements pour compléter l'évaluation des formations et les moyens humains disponibles n'ont pas permis d'assurer toutes les enquêtes nécessaires. Nous nous en sommes effectivement tenus aux enquêtes nationales à 30 mois (et parfois 18 mois) sur les masters et les licences professionnelles. Ces enquêtes ont été complétées en particulier pour les licences professionnelles et dans certains masters par des enquêtes menées par les responsables de formation eux-mêmes.

La mise en place d'enquêtes régulières à 1 an est un objectif prioritaire du prochain contrat.

L'établissement prévoit également à très court terme l'évolution de son service TICE vers un service soutien de la pédagogie universitaire, de l'innovation et du numérique afin d'être en mesure d'offrir un appui renforcé aux équipes pédagogiques dans l'évolution des méthodes d'apprentissage dès la conception de la nouvelle offre de formation. Chaque formation est ainsi appelée à définir une stratégie globale en matière d'innovation pédagogique et d'évaluation des étudiants. L'équipe pédagogique est accompagnée dans ce processus.

Pour les formations de l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines, l'enseignement des langues étrangères s'effectue sur l'ensemble de l'année à raison d'un bloc de 2 h hebdomadaires indifférencié, mêlant une dominante langue et une partie culture, validé lors du semestre terminal (S2, S4, S6) : les cours ne sont donc pas organisés un semestre sur deux. L'éventail de l'offre de langue est large : il convient de citer l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien, le russe le polonais et le slovaque pour un total de 2164 étudiants inscrits au titre de l'année universitaire 2015-2016 (source APOGEE mars 2016).

De manière générale et conformément aux exigences du cadre national des formations la place accordée à l'enseignement des langues étrangères va être confortée puisque le cadrage de l'offre de formation UCA 2017-21 prévoit 3 crédits d'enseignements de langue dans toutes les licences au S2, S3, S4, S5 et S6 ainsi que 3 crédits en M1 et 3 crédit en M2. L'internationalisation, le développement d'une mobilité étudiante sortante et entrante reste un objectif prioritaire de l'établissement qui a obtenu dans ce domaine de bons classements même si la situation n'est bien sûr pas homogène selon les disciplines.

Remarques ponctuelles

Sur les parcours transversaux des licences de l'UFR LLSH :

Les parcours pluridisciplinaires Lettres-Sciences et Lettres-Administration sont fermement pilotés et bien articulés avec les enseignements disciplinaires – ce qui explique leur attractivité (455 étudiants Lettres-Sciences ; 207 en Lettres-Administration Source APOGEE le 04/12/2015). Ils sont pilotés par un responsable pédagogique (qui est également le président de la Commission des Etudes de l'UFR LLSH), qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs de l'UFR LLSH et de l'UFR Sciences et Technologies ;

Pour ce qui est de l'intervention de professionnels au sein des deux parcours pluridisciplinaires, Lettres-Sciences et Lettres-Administrations accueillent des professionnels soit des disciplines proposées, soit de terrain comme les maîtres formateurs qui encadrent les étudiants lors de leur stage en école (pour Lettres-Sciences).

Clermont-Ferrand, le 12 juillet 2016
Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD